Enjeux éthiques et légaux

- Les données produites dans le cadre des missions de l'EFA sont des données publiques même si le chercheur en est l'auteur. Pour en savoir plus, voir la fiche : *Le statut des données*.
- Elles s'inscrivent donc dans le cadre de gestion des archives publiques. La gestion, et parfois le dépôt des données, est une exigence des financeurs. Pour en savoir plus, voir la fiche : *Les aspects législatifs*.
- Verser mes données permet de me prémunir contre le plagiat : le dépôt authentifie le producteur et la date de dépôt. La base Archimage indique ainsi de manière explicite la date de découverte, l'auteur, le statut (inédit ou publié) de chaque donnée.
- Le versement des données n'est pas synonyme de diffusion immédiate. Pour en savoir plus, voir la fiche : *Que deviennent mes données déposées à l'EFA ?*

Révision #2
Créé 2024-01-11 11:52:49 EET par Rémy Ienco
Mis à jour 2024-01-11 12:45:19 EET par Rémy Ienco